

ÉDUCATION & ADMINISTRATION
CORRESPONDANCE

PAIX DES ABONNEMENTS
REVUE DE L'ÉDUCATION
N° 10, 4 R. 100. — Un an, 50 fr.
VOLS & ÉDITIONS Illustrées
N° 10, 4 R. 100. — Un an, 50 fr.

LE BOURGEOIS

Journal République qu'on peut lire

TELEPHONE
N° 10, 4 R. 100. — Un an, 50 fr.

LA RESPONSABILITÉ des magistrats

À notre époque, il y a peu de docteurs Pangloss mais toutefois, il en reste encore quelques-uns qui expliquent tout après coup et qui prétendent en matière de conclusions à une discussion quelconque que tout est pour le mieux dans le plus beau des mondes.

Nous sommes loin pourtant du pays fantastique d'Éden. Nos coutumes sont souvent ridicules; nos lois sont imparfaites; nous nous en apercevons tous les jours; et notre magistrature elle-même qui devrait être le refuge des perfectionnements humains, connaît constamment et sans paraître y prendre garde, de nombreuses injustices.

Voici par exemple, à Bagnotes-de-Bigorre, une affaire lamentable de conséquences ne peuvent pas encore être déterminées avec précision.

Deux jeunes gens appartenant à des familles notables de la région ont été récemment jetés en prison sur le simple dénonciation d'un... Nos coutumes sont souvent ridicules; nos lois sont imparfaites; nous nous en apercevons tous les jours; et notre magistrature elle-même qui devrait être le refuge des perfectionnements humains, connaît constamment et sans paraître y prendre garde, de nombreuses injustices.

On garde les deux jeunes gens pendant 28 jours au secret. Le gardien-chef, convaincu de la culpabilité des prévenus, les traite avec une cruauté révoltante. Enfin après enquête et démonstration faite de l'absurdité de l'accusation dont ils étaient l'objet, on consent à rendre les deux accusés à la liberté en leur laissant avec un salaire bon enfant.

— Il y a erreur. Vous êtes tout ce qu'il y a de plus innocents, aussi vous pouvez aller vous promener où vous voudrez, nous ne vous retenirons plus.

C'est un verdict fort commode. Deux familles honorables sont cruellement atteintes par l'incarcération de deux de leurs membres. La malignité publique, mise en éveil, se donne libre cours et toute la colère se dirige contre ceux qui possèdent, c'est-à-dire qui sont riches.

On injurie tous ceux qui de près ou de loin ont quelques liens de parenté avec les prévenus, on les diffame, on les calomnie abondamment. On est pas loin de voir dans chaque membre de la famille un malfaiteur.

Et après tout ce tintamarre, cette explosion de mépris, ces manifestations de haine, la justice reconnaît qu'elle a tort et déclare innocents les deux témoins informés, cause de ce beau tapage.

Indemnités—on ces derniers? Les magistrats qui pendant un mois et par cette prison préventive imposée à deux jeunes gens qualifiés de criminels, ont jeté comme un retent de déshonneur sur deux noms jusque là respectés, ces magistrats il se croit poursuivis à leur tour et considérés comme coupables de l'indemnité légitime, sans préjudice de la condamnation infligée à eux aux familles complétement et illégalement frappées?

Evidemment, non! La loi ne permet pas les poursuites contre les magistrats qui ont été déclarés d'impunité hors de critique. Il faut se soumettre et quoi qu'il arrive, ne jamais espérer de réhabilitation judiciaire.

La justice humaine n'ayant pas le droit de se tromper est considérée comme le plus trompant jamais.

Quand un innocent arbitrairement arrêté et mis en prison préventive est relâché après quelques temps de détention, il doit s'estimer bien heureux de n'avoir pas été plus longtemps victime d'une erreur judiciaire.

— Il ne rend à la circulation avec le sans façon dont on en usait à l'égard d'une chose inutile qu'on jetait à la rue. Il peut se promener librement sous le grand ciel gris et si par hasard il rencontre un abusif dont il a été l'objet lui-même, dans l'intervalle, pare situation, il n'a qu'à chercher une autre.

S'il n'en trouve point, on pourra plus tard l'arrêter comme vagabond et nos magistrats penseront sans doute, dans la sincérité et l'impartialité de leur conscience, que cet individu avait dédaigné de lui l'étoffe d'un chapeau.

Et comment en serait-il autrement? Le juge parlait non pas, ne peut pas être de ce monde, car pas plus qu'un unité que dans son ensemble, l'espece humaine n'est parfaite.

Les préjugés, l'éducation, la tournure particulière d'esprit, la compréhension différente des mêmes faits, le point de vue, alors même qu'il se croit le plus impartial des hommes, de juger exactement de la même façon que son voisin qui aurait de soi-même une opinion différente.

Une conséquence unique de la justice est possible en théorie; elle est impossible dans la pratique.

On tous vaudrait toutefois se trouver d'accord, c'est dans l'application des formes du code.

Tout ce qui n'est nettement précisé, et tantant sous le coup d'un des textes de la loi il suffit simplement d'appliquer l'article du code visant le cas on est à peu près d'accord avec sa conscience.

Si la loi est mal écrite, l'un plus court qu'en est la victime, mais un juge est peut un législateur et à 50 heures d'un magistrat perplexité doit se contenter d'être un simple instrument.

C'est bien ce qui prouve la nécessité de faire des lois sages et conçues dans un esprit juste et complet.

La responsabilité des magistrats n'existe pas réellement. Elle est une responsabilité morale.

Toutes les fantaisies peuvent se donner libre cours qu'elles sont couvertes par une robe de procureur ou de juge d'instruction.

Cette lacune de la loi n'est-elle pas scandaleuse? Puisque tout citoyen est responsable de ses méfaits devant la société, il serait équitable que les juges fussent également responsables, quand ils commettent des erreurs de nature à plonger des familles dans le désespoir et à déshonorer des noms que le public s'était depuis longtemps habitués à respecter.

R. LAURENTE-BAGLIERE

accrété à l'exécution des affaires courantes. M. Rouvier a rendu compte de l'exécution qu'il a eue mercredi soir avec la commission des finances du Sénat, et il a annoncé qu'il avait de nouveaux contre-projets en cette commission jeudi, à deux heures.

Come en cas, le ministre des finances a exposé que les modifications que la commission sénatoriale se proposait d'apporter au projet de réforme des frais de justice créés par le budget de 1902 n'ont été qu'après les calculs primitifs, pourrait être estimés à 8 millions. Si un joint à cette somme les 58 millions résultant du dégrèvement du pétrole, le déficit sera de 20 millions.

En face de cette situation, le Sénat a décidé de demander le vote du budget tel quel. Il est probable qu'on ne pourra échapper à la nécessité des coupures prochaines.

NOS DÉPÊCHES CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le tarif général des Douanes. La séance a été ouverte à deux heures, sous la présidence de M. le Président de la République.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

Le tarif général des Douanes. M. le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture.

LE CRIME du boulevard du Temple

Arrestation de l'assassin. Paris, 24 décembre. — La police a arrêté le criminel, après l'avoir surveillé tout le nuit, 19, rue de Valenciennes, le sous-lieutenant arrivé de Lyon le veille et l'avant-veille du crime. Il était parti du régiment, ayant été mis en disponibilité.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

Un confinement étonnant en lien avec celui de l'assassin. Une perquisition faite rue de Valenciennes par le juge d'instruction a amené la découverte d'un panier semblable à celui de l'assassin.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf

Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LES OBSEQUES CIVILES d'Albert Wolf. Paris, 24 décembre. — Les obsèques civiles d'Albert Wolf ont eu lieu ce matin à 11 heures, au milieu d'un grand concours de notables. L'inhumation a eu lieu à Père-Lachaise.

LE NOM FATAL

PREMIERE PARTIE

Cet homme allait à Poitiers... C'est peut-être un Poitevin... Il avait peut-être Poitiers dans le nom... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin...

Cet homme allait à Poitiers... C'est peut-être un Poitevin... Il avait peut-être Poitiers dans le nom... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin...

Cet homme allait à Poitiers... C'est peut-être un Poitevin... Il avait peut-être Poitiers dans le nom... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin...

Cet homme allait à Poitiers... C'est peut-être un Poitevin... Il avait peut-être Poitiers dans le nom... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin... Il ne pouvait pas être un Poitevin...

Conseils des Ministres

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. de Freycinet.

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. de Freycinet.

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. de Freycinet.

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. de Freycinet.

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. de Freycinet.

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à 10 heures, sous la présidence de M. de Freycinet.

Encouragements à la culture du lin

Paris, 24 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire encourageant la culture du lin.

Paris, 24 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire encourageant la culture du lin.

Paris, 24 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire encourageant la culture du lin.

Paris, 24 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire encourageant la culture du lin.

Paris, 24 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire encourageant la culture du lin.

Paris, 24 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a adressé aux préfets une circulaire encourageant la culture du lin.

Maladie de M. de Lapommeraye

Paris, 24 décembre. — M. de Lapommeraye est malade depuis plusieurs jours.

Paris, 24 décembre. — M. de Lapommeraye est malade depuis plusieurs jours.

Paris, 24 décembre. — M. de Lapommeraye est malade depuis plusieurs jours.

Paris, 24 décembre. — M. de Lapommeraye est malade depuis plusieurs jours.

Paris, 24 décembre. — M. de Lapommeraye est malade depuis plusieurs jours.

Paris, 24 décembre. — M. de Lapommeraye est malade depuis plusieurs jours.

La Académie Française

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Paris, 24 décembre. — L'Académie Française s'est réunie ce matin.

Un discours de Pape

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.

Rome, 24 décembre. — Le Pape a prononcé un discours à l'occasion de Noël.